

Famille de l'élève

Qui a la charge juridique de l'enfant ? Père Mère Père et mère Autre.....

En cas de séparation, joindre impérativement le document indiquant qui a la garde de l'enfant.

Situation familiale des parents

Célibataire Marié(e) Séparé(e)
 Divorcé(e) Remarié (e) Veuf(ve)

Père

Nom

Prénom

Adresse

Code postal / / / / / / / /

Commune

☎ Domicile / / / / / / / / / /

☎ Portable / / / / / / / / / /

Profession

Nom & adresse entreprise

☎ Professionnel / / / / / / / / / /

E.mail

Mère (préciser le nom de jeune fille)

NomEpouse

Prénom

Adresse

Code postal / / / / / / / /

Commune

☎ Domicile / / / / / / / / / /

☎ Portable / / / / / / / / / /

Profession

Nom & adresse entreprise

☎ Professionnel / / / / / / / / / /

E.mail

Autre responsable (Préciser)

Nom

Adresse

Code postal / / / / / / / /

☎ Domicile / / / / / / / / / /

Profession

E.mail

Prénom

Commune

☎ Portable / / / / / / / / / /

☎ Professionnel / / / / / / / / / /

Nombre d'enfants dans la famille :

Nombre d'enfants scolarisés à l'Externat Saint-Joseph pour l'année suivante

Frères et sœurs

Etablissement

Classe actuelle

Fait àle

SIGNATURES : Père, Mère, Autre Responsable,

Scolarité antérieure de votre enfant

Ecole	Nom et adresse de l'établissement	Année
CP		
CE1		
CE2		
CM1		
CM2		

Collège	Nom et adresse de l'établissement	Année
6°		
5°		
4°		
3°		

Autre	Nom et adresse de l'établissement	Année

Tranche de contribution familiale Année Scolaire 2011-2012

L'Externat Saint-Joseph est une école catholique dont le souci est d'être accessible à tous et d'aider les familles. L'Association de gestion a adopté une tarification de la contribution familiale par tranches qui tiennent compte des revenus annuels de la famille.

Calcul de la contribution familiale :

- 1 Recopier le montant du "**revenu fiscal de référence (25)^r**" de votre avis d'imposition (revenu 2009)
2. Calculer le nombre de points par famille :
 - Deux points par famille
 - Un point par enfant à charge
3. Diviser le total des ressources par le nombre de points.
4. **Référez-vous au tableau ci-après** pour connaître votre **catégorie**.

Catégorie	Tranche de contribution familiale	
	de	à
A		1 841
B	1 842	3 139
C	3 140	4 791
D	4 792	6 101
E	6 102	8 708
F	8 710	11 045
G	11 046	14 974
H	14 975	

	Exemple : 2 parents + 2 enfants	Votre calcul
Revenu fiscal de référence ligne (25) ^r	22 800	
Nombre de points par famille = P	4	
Tranche de contribution = R / P	5700	
CATEGORIE	D	

** Pour les familles de 3 enfants scolarisés dans l'établissement, si le quotient familial est supérieur ou égal à la catégorie B, procéder à un abattement d'une catégorie. Pour les familles de 4 enfants ou plus, si le quotient familial est supérieur ou égal à la catégorie C, procéder à un abattement de 2 catégories, sinon la base sera la catégorie A.*

Tarifs annuels 2011-2012

Pour 2012/2013, les tarifs ci-dessous seront majorés selon l'augmentation du coût de la vie.

Contribution des familles				
Catégorie	Ecole	Collège	Lycées	
A	418 €	441 €	525 €	
B	514 €	562 €	645 €	
C	573 €	632 €	728 €	
D	632 €	704 €	848 €	
E	693 €	763 €	919 €	
F	752 €	859 €	1 051 €	
G	848 €	967 €	1 147 €	
H	1 027 €	1 122 €	1 326 €	

Restauration		
	Demi-pension 4 repas*	Tickets par 10 Passager
Ecole	769 €	6,50 €
Collège	854 €	7,10 €
Lycées	769 €	7,10€
		8, 10 €
		8, 10 €

** Le forfait demi pension correspond à 10 mois pour les élèves des écoles et collèges et à 9 mois pour les élèves des lycées.*